

Modification n°1

Plan Local d'Urbanisme de Saint-Sauvant

PIÈCE N° 4.3

Liste Emplacements Réservés

	PRESCRIT	ARRÊTÉ	APPROUVÉ
Élaboration	09 juin 2010	22 juin 2016	02 octobre 2017
Mise en compatibilité n°1	29 septembre 2021	-	15 décembre 2023
Modification n°1	04 avril 2025	-	

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire en date du

Le Président,
Bruno DRAPRON



COMMUNE DE SAINT-SAUVANT
10 rue du Marché
17610 SAINT-SAUVANT



SAINTES GRANDES RIVES, L'AGGLO
12 boulevard Guillet Maillet
17100 SAINTES

**LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AU TITRE DE L'ARTICLE
L. 123-1-5,V DU CODE DE L'URBANISME**

N°	Désignation	Superficie	Bénéficiaire
1	Extension du cimetière - Parcelle AD 448	1 210 m ²	Commune
2	Aire de récupération des eaux pluviales à valeur paysagère, pouvant intégrer du stationnement paysager (non bitumé)	1 200 m ²	Commune
3	Aménagement du carrefour à Ribonnet (face rue de l'étang), dégagement de visibilité et raccordement de voies	300 m² 100 m ²	Commune
4	Création d'un chemin de randonnée - Chemin de l'Etang jusqu'à la Source de la Cambuse puis jusqu'à la route de Petit Gain (parcelle AD 295 et plus)	Linéaire d'une largeur de 4 m	Commune
5	Poursuite de la création d'un accès le long des rives du Coran (sentier d'interprétation de la vallée du Coran)	Linéaire d'une largeur de 4 m	Conseil Départemental
6	Jardin didactique (en lien avec les écoles), liaison douce vers le champ de foire et gestion adaptée du site et de son végétal (voir étude valorisation du bourg et sites d'accueil des vallées)	7 675 m² 3 521 m ²	Commune
7	Chemin permettant l'inspection et l'entretien du réseau d'assainissement (non bitumé)	Linéaire d'une largeur de 3,50 m	Syndicat Eau 17